

Opération spéciale Retraités

Pour la période de fin d'année qui s'annonce, votre CE Retraités lance pour la première fois une opération, spécialement pour vous.

Chaque ouvriers-droit retraité ayant validé son QF 2015 au 17 novembre 2015 est éligible à cette prestation.

Afin de pouvoir bénéficier de cette offre, les ouvriers-droit retraités devront obligatoirement répondre et choisir entre une Box ou un Chèque lire avant le 12/12/2015.

— Pour les ouvriers-droit retraités ayant une adresse mail, ce choix leur sera proposé par voie électronique.

— Pour les ouvriers-droit retraités n'ayant pas d'adresse mail, ce choix leur sera proposé par courrier postal.